

# TITRE PRO Carreleur Chapiste

Niveau 3 - RNCP42139 - Code diplôme : 56T23305

Mise à jour le 22.05.2026



L'activité principale consiste à construire et revêtir, dans le respect des normes de construction et réglementaires, des supports verticaux, et horizontaux en revêtements céramiques et assimilés (céramiques, faïences, pierres, marbres, ardoises, terre cuite, etc.). L'esthétique et l'aspect décoratif des matériaux en font un métier artistique.

## Activités Visées

En amont de la pose de revêtements céramiques et assimilés, le carreleur-chapiste réalise :

- › la préparation de supports existants, la construction de supports (socles, tablettes, tabliers de baignoire, cloison de douche, habillage de murs, etc.), et leur réception ;
- › la pose de matériaux d'interposition de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, thermique et acoustique/phonique en fonction de la nature des locaux et des supports ;
- › des chapes dont la finition restera apparente ou sera recouverte de peinture ou de revêtements souples (moquette, parquet) ou durs (revêtements céramiques et assimilés).

Le carreleur-chapiste met en œuvre des revêtements céramiques et assimilés intégrant des accessoires associés (plinthes, caniveaux, profilés divers, trappe de visite, tampon de sol, etc.) sur :

- › des supports verticaux par collage ;
- › des supports horizontaux par collage, par scellement sur mortier de pose, ou sur plots.

Il réalise les finitions et le nettoyage de ses ouvrages.

L'activité de carreleur-chapiste s'exerce à l'intérieur ou à l'extérieur dans tous bâtiments neufs ou anciens (rénovation/réhabilitation), libres ou occupés.

Le secteur d'activité économique est celui de l'aménagement et des finitions de la construction, il regroupe essentiellement des petites et moyennes entreprises.

Le carreleur-chapiste travaille dans les entreprises de toutes tailles spécialisées dans le carrelage, chape mais également dans des entreprises ayant des activités telles que la maçonnerie, la plâtrerie et la peinture.

À partir des documents techniques, il prépare et met en œuvre ses activités sous la responsabilité et sur les instructions de son supérieur hiérarchique (chef d'entreprise, maître ouvrier, chef d'équipe ou compagnon). Il communique avec son environnement professionnel (clients, hiérarchie, autres intervenants).

Il tient l'emploi dans le respect des règles de sécurité individuelle et collective, en application du PPSPS, s'il existe ou du plan de prévention

## Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier

## Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Statique des fluides
- › Dynamique des fluides
- › Mécanique
- › Electricité
- › Chimie
- › Thermique
- › Dessin
- › Organisation du travail
- › Communication
- › Accessibilité du cadre bâti
- › Prévention des risques professionnels

## Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secoursite du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1<sup>er</sup> équipement pour les apprentis

## Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

### BLOC 1 : RÉALISER DANS TOUS TYPES DE BÂTIMENTS NEUFS OU EN RÉNOVATION LA POSE COLLÉE DE REVÊTEMENTS CÉRAMIQUES ET ASSIMILÉS SUR DES SUPPORTS VERTICAUX

- › Construire des supports verticaux en panneaux prêts à carrelage, en carreaux assemblés par collage, en plaques de plâtre en vue d'une pose collée de revêtements céramiques et assimilés
- › Réceptionner, préparer des supports verticaux existants et poser des systèmes de protection à l'eau
- › Poser des revêtements céramiques et assimilés collés muraux intégrant des accessoires associés

### BLOC 2 : RÉALISER DANS TOUS TYPES DE BÂTIMENTS NEUFS OU EN RÉNOVATION LA POSE DE REVÊTEMENTS CÉRAMIQUES ET ASSIMILÉS SUR DES SUPPORTS HORIZONTAUX

- › Réceptionner, préparer des supports horizontaux et poser des matériaux d'interposition sous revêtement de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité et acoustique/phonique
- › Aménager en rénovation des pièces en vue de les rendre accessibles en respectant le confort d'usage

- › Poser des revêtements céramiques et assimilés collés aux sols intégrant des accessoires associés
- › Poser des dalles céramiques sur plots intégrant des accessoires associés.

### BLOC 3 : RÉALISER DANS TOUS TYPES DE BÂTIMENTS NEUFS OU EN RÉNOVATION DES CHAPES ET LA POSE SCÉLÉE DE REVÊTEMENTS CÉRAMIQUES ET ASSIMILÉS

- › Réceptionner et poser des matériaux d'interposition sous chapes de désolidarisation, de drainage, d'étanchéité, thermique et acoustique/phonique
- › Réaliser des supports en chapes traditionnelles, légères, rapides intégrant des accessoires associés
- › Sceller sur mortier de pose des revêtements céramiques et assimilés intégrant des accessoires associés
- › Appliquer des chapes fluides

## Modalités Pédagogiques et Moyens

### Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratiques en atelier

### Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC et de Vidéos Projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

### Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

### Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage



## Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisation pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- › Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- › Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

## Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3<sup>ème</sup>) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

## Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur [btpcfa-na.fr](http://btpcfa-na.fr))
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

## Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : [btpcfa-na.fr](http://btpcfa-na.fr)



### Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



### Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles  
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



### Durée de la formation

Standard : 1 an (420 heures de formation au CFA).  
Parcours aménagé possible après positionnement à l'entrée en formation



### Métiers visés :

- › Carreleur
- › Chapiste
- › Chef d'équipe aménagement finitions



### Poursuites de formation

- › BP Carreleur Mosaïste
- › TITRE PRO Chef d'Equipe Aménagement Finitions



### Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

## Lieu(x) de formation & Contact(s)

### > BTP CFA 19 TULLE - BRIVE

Emmanuelle CHABANNE

06 45 27 90 55

emmanuelle.chabanne@construction-limousin.fr

### > BTP CFA 40 - MORCENX-LA-NOUVELLE

Elisabeth CAU

06 72 66 86 34

elisabeth.cau@construction-na.fr

### > BTP CFA 64 - PAU

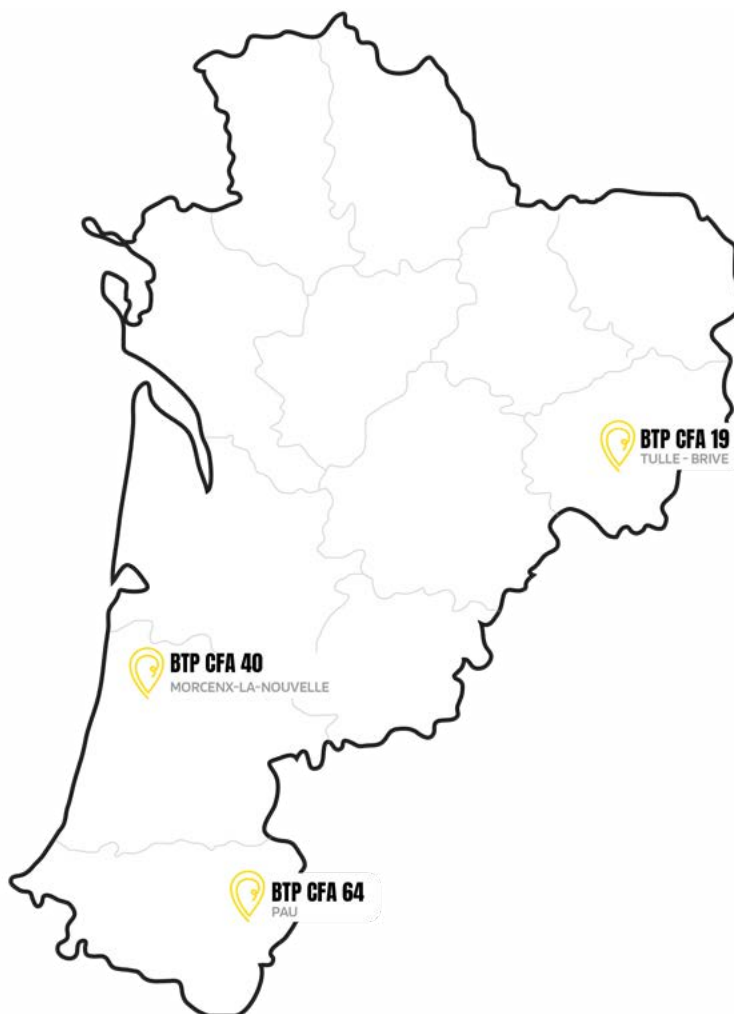
Hélène DURAND

06 13 22 58 48

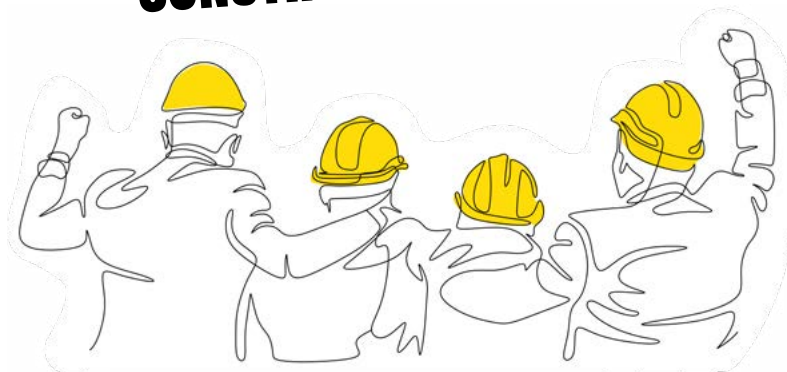
helene.durand@construction-na.fr



**CANDIDATE ICI !**



# ENSEMBLE, CONSTRUISONS TON AVENIR



[btpcfa-na.fr](http://btpcfa-na.fr)